

# Portail Learning by Sharing sur la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes et la couverture sanitaire universelle

Département de l'OMS Santé sexuelle et reproductive, et recherche (y compris le Programme HRP) et UNFPA

## Appel à manifestation d'intérêt pour participer au Groupe consultatif spécialisé du portail Learning by Sharing

19 juillet 2024  
Appel à manifestation  
d'intérêt pour participer au  
Groupe consultatif spécialisé  
Genève (Suisse)

Date limite: **9 août 2024**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est à la recherche d'experts et d'expertes pour participer au Groupe consultatif spécialisé du portail OMS-UNFPA Learning by Sharing sur la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes et la couverture sanitaire universelle. Le présent document donne des informations sur le Groupe, sur les profils recherchés, ainsi que sur les processus de manifestation d'intérêt et de sélection.



SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE  
ET DROITS CONNEXES:  
UNE PARTIE INTÉGRANTE DE LA  
COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE





## CONTEXTE

Le portail OMS-UNFPA Learning by Sharing a été lancé en juillet 2022. Il met en lumière les travaux essentiels menés par diverses parties prenantes (à savoir des décideurs et décideuses politiques, des agences des Nations Unies, des organismes donateurs, des acteurs de la société civile et des responsables de la mise en œuvre) pour faire progresser l'accès à des services complets de santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes dans le contexte de stratégies et politiques plus générales visant à atteindre la couverture sanitaire universelle. L'objectif est de constituer un vaste recueil de témoignages de mise en œuvre couvrant différents sujets – tels que les innovations en matière de santé numérique, le financement et les moyens d'atteindre les populations vulnérables et marginalisées – qui se concentrent sur la manière de faire progresser la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes grâce à des interventions ciblées au niveau des systèmes de santé. Le portail Learning by Sharing est une ressource pour l'apprentissage commun, la sensibilisation et le renforcement des capacités au niveau mondial, régional et national.

Depuis la création du portail en 2022, deux appels ont été lancés pour recueillir des témoignages. L'appel de 2023 a permis de rassembler plus de 100 témoignages provenant de toutes les régions.

## COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE CONSULTATIF SPÉCIALISÉ

Le Groupe consultatif spécialisé est une entité multipartite et interrégionale qui réunira des experts et expertes provenant d'agences compétentes des Nations Unies et d'organisations de la société civile et des spécialistes du domaine, y compris des universitaires. Ce groupe sera pluridisciplinaire et ses membres posséderont un éventail de connaissances techniques, de compétences et d'expériences en rapport avec la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes et les politiques et systèmes de santé (y compris les soins de santé primaires, le financement de la santé, la prestation de services de santé, la santé numérique, etc.).

Il comptera jusqu'à 10 membres, qui exerceront leurs fonctions à titre individuel pour représenter le large éventail de disciplines en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes et la couverture sanitaire universelle.

Les membres du Groupe ne seront pas rémunérés pour leurs services.

### **Le Groupe sera composé de:**

- coordonnateurs et coordonnatrices (Département de l'OMS Santé sexuelle et reproductive, et recherche et UNFPA) ; et
- 10 membres issus des secteurs décrits ci-dessus.

### **Le Groupe s'acquittera des fonctions suivantes à l'appui du portail Learning by Sharing:**

1. fournir des orientations stratégiques et des éléments de connaissance ;
2. participer à des comités de lecture ;
3. collaborer avec des réseaux et des organisations pour encourager les contributions au portail et l'utilisation de ce dernier ; et
4. assurer un rôle de promotion. Le Groupe se réunira virtuellement au moins deux fois par an ou à la demande de l'OMS et de l'UNFPA.

## QUI PEUT MANIFESTER SON INTÉRÊT?

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à des personnes d'origines et d'identités diverses, notamment en termes de race, d'appartenance ethnique, d'âge, de sexe, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de religion, d'éducation, de statut socioéconomique, de nationalité d'origine, de handicap et de neurodiversité.



**Les personnes des secteurs suivants sont encouragées à manifester leur intérêt:**

- ministères de la santé ;
- société civile ;
- associations professionnelles ;
- organisations internationales ; et
- établissements universitaires et instituts de recherche.

## COMMENT SOUMETTRE VOTRE MANIFESTATION D'INTÉRÊT?

Pour manifester votre intérêt à participer au Groupe consultatif spécialisé, veuillez remplir le formulaire en ligne suivant avant le **9 août 2024 à minuit**, heure de Genève.

**Formulaire en ligne:** <https://form.iotform.com/241827346668064>

Une fois soumise, votre manifestation d'intérêt sera examinée par l'OMS et l'UNFPA. De nombreuses manifestations d'intérêt étant attendues, seules les personnes sélectionnées seront contactées.

## INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Les membres du Groupe consultatif spécialisé ne doivent pas se trouver en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent. Les candidates et candidats sont donc tenus de remplir le Formulaire de déclaration d'intérêts pour les experts de l'OMS. L'OMS sélectionnera les membres du Groupe en s'assurant de l'absence de conflit d'intérêts et de la capacité à gérer de manière appropriée tout conflit identifié, en plus d'évaluer l'expérience, l'expertise et la motivation des candidats et candidates, entre autres critères.

Tous les membres du Groupe exerceront leurs fonctions à titre individuel : ils ne représenteront aucun gouvernement, aucune industrie ou entité commerciale, aucune organisation de recherche, universitaire ou de la société civile, ni aucun autre organisme, entité, institution ou organisation. Ils seront tenus de respecter pleinement le Code de conduite des experts de l'OMS (<https://www.who.int/fr/about/ethics/declarations-of-interest>). Ils devront signer et renvoyer un engagement de confidentialité dûment rempli avant le début de la première réunion.

À tout moment pendant le processus de sélection, des entretiens téléphoniques pourront être organisés entre un candidat ou une candidate et le Secrétariat de l'OMS pour permettre à l'OMS et à l'UNFPA de poser des questions relatives à l'expérience et à l'expertise de la personne et/ou d'évaluer si elle répond aux critères pour devenir membre du Groupe.

La sélection des membres du Groupe se fera par l'OMS et l'UNFPA, à leur seule discrétion, compte tenu des critères suivants (non exclusifs) : expertise technique pertinente ; expérience professionnelle au niveau international, régional et national ; sens de la communication ; et capacité à travailler de manière constructive avec des personnes d'origines et d'orientations culturelles différentes. La sélection des membres tiendra également compte de la nécessité de représenter les perspectives de régions différentes, en particulier celles des pays à revenu faible ou intermédiaire, et de respecter l'équilibre entre les genres.

Les personnes sélectionnées par l'OMS et l'UNFPA pour faire partie du Groupe recevront une lettre d'invitation.



L'OMS et l'UNFPA se réservent le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de manifestation d'intérêt et de rejeter toutes les manifestations d'intérêt à tout moment, sans encourir aucune responsabilité à l'égard des candidatures concernées et sans obligation d'informer la ou les personnes concernées des motifs de l'action de l'OMS.

L'OMS et l'UNFPA ne sont en aucun cas tenus de révéler, ou d'évoquer avec un candidat ou une candidate, la manière dont une manifestation d'intérêt a été évaluée, ni de fournir toute autre information relative au processus d'évaluation ou de sélection, ni d'indiquer les raisons pour lesquelles une candidature n'a pas été retenue.

Les noms des membres sélectionnés, accompagnés d'une courte biographie, seront publiés sur le portail OMSUNFPA Learning by Sharing.